

Séance du 19 Mai 2026

Délégués titulaires présents : Le Président Anne Jacques de BOUVILLE

Communauté de Communes de la Forêt : MM. DETROIT, DUPEYRE, DAUVILLIER, MACE, Mme HERVOUET

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : MM. GOUT, BEAUVALLET, Mme BRUCHET, M. ROUFFIN

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. BARBERON, SURATEAU, BERARD, PETIOT, LESSEUR, CARTE, Mme KRAWCZYK, MM. PRENANT, DUAULT, LEGENDRE, GAINVILLE, RICHET, BARREAU, RIVIERE, ROBIN, BARRIER, SAUVAGE, COULON, METAUT

Communauté de Communes du Pithiverais : MM. DANIZEL, PALLU, LEGRAND, Benoît GROSSIER, Mme CAILLETTE, MM. BRUN, PHILIPPE, LAIZEAU, LAVOLLEE, Mmes GABILLON, PAILLOUX

Délégués suppléants présents :

Communauté de Communes de la Forêt :

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : M. ARNAULT

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. LAVOINE, CHESTIER, GUERTON, Mme BERTRAND, MM SUTTIN, BERTRAND, BAUMGARTNER

Communauté de Communes du Pithiverais : M. BARILLET, Mme ROBILLARD

Délégués titulaires absents excusés :

Communauté de Communes de la Forêt :

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : M. LEBRET, Mme JOUANNON-PEIGNE

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. LENFANT, MENEAU, MELLINGER, LEROY

Communauté de Communes du Pithiverais : MM. JOCHAUT, VIRELY, Mme BUNEA, M. GRANGER, Mme MERCIER, MM. GUERINET, LECLERC, DOUILLET

Délégués suppléants absents excusés :

Communauté de Communes de la Forêt : MM. BEAUVALLET, GOMES RIBEIRO, Mme BAUDU, MM. HARDOUIN, MAILLARD

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : MM. GUERINEAU, PHELUT, CONSTANTIN, JOSSE, FERRIERE

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : M. SINET, Mme MARSIGNE, MM. PICARD, BEETS, CHARRIER, BLONDEAU, Mmes BOURDON LOURS, LE MARTRET, MM BRICHARD, MORAWSKI, Mme ROUSSEAU, M KAUFFMANN, Mme MASURE, M MANGEANT, Mme HERBLOT, M. LACOMBE

Communauté de Communes du Pithiverais : Mme MAITE, MM. SAUVAGE, PALLU, BREGEAT, GOU EFFON, MARUSIC, ALLERBACK, Marc GROSSIER, DOS SANTOS, PILLETTE, CABAIL, Mmes CHARNOZ, VILLETTE, MM. LEBORGNE, THOMAS, MONTIGNY, Mme DUPUIS, M. LANGEVIN

Pouvoirs :

Monsieur VIRELY a donné pouvoir à Monsieur BARRILLET

Assistaient également à la réunion :

Lucie RIAANT MARCHAND : secrétaire/comptable

Hugo VIRETTO : chargé de mission ZH et PI

Emmanuel CAMPLO : chargé de mission rivières

Éric MENARD : technicien de rivière

Lucas CLOUSEAU : technicien adjoint

Blandine HULOT : stagiaire en Master 2

Délégation de signature du Président aux Vice-Président,

Vu l'article L.5211-2 du Code des Collectivités Territoriales (CGCT) renvoie à l'article L.2122-17 du (CGCT), qui prévoit qu'en cas d'absence, de suspension, de révocation, ou tout autre empêchement, le Président est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par un Vice-Président, dans l'ordre des nominations

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical

DECIDE

Article 1 : A compter du 19 Mai 2026, la délégation de signature est donnée aux Vice-Présidents dans l'ordre des nominations. En cas d'absence du Président pendant toute la durée du mandat pour les ordonnancements et pièces comptables établis en exécution du budget, à l'exclusion des marchés ou conventions financières passées avec les établissements publics ou privés.

Article 2 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Anne-Jacques de BOUVILLE